



MIRABEAU AU PRINTEMPS

Lettre d'information destinée aux Mirabelaines et Mirabelains – Mai 2009

Logements et commerces : bienvenue !

Le 1er juin les logements sociaux connaîtront leurs premiers locataires.

Rappelons que leur attribution a été déterminée par une commission composée des membres du CCAS, des adjoints et du maire, selon les critères utilisés par la Caisse d'Allocations Familiales, dont les propositions ont été entérinées par le conseil municipal du 22 avril 2009.

Les bénéficiaires de ces logements sociaux sont les suivants :

Appt 1 T2 : Madame Danielle Di Campo - Appt 2 T3 : Madame Emilie Ghigo

Appt 3 T3 : M. et Mme De Oliveira - Appt 4 T2 : Madame Sylviane Simon

Appt 5 T2 : en attente d'attribution - Appt 6 T3 : Monsieur Stéphane Lorito

Appt 7 T3 : Madame Catherine Salles - Appt 8 T2 : Madame Suzanne Lantelme

Les locaux commerciaux seront également disponibles le 1er juin. A ce jour deux locaux ont trouvé preneur.

Le local de la boulangerie est loué par les boulangers actuels, M et Mme Cargino, qui sont en train de l'aménager.

Afin d'établir une relation commerciale claire, et pour garantir la présence d'une boulangerie de qualité aux services adaptés aux besoins de la commune, certaines clauses ont été ajoutées au bail. C'est ainsi que le locataire se doit de produire le pain sur place, que l'exploitant doit également loger dans le logement d'habitation attenant, et il doit assurer la continuité du service, pendant les jours de fermeture, par dépôt de pain ou autre, notamment pour la cantine scolaire.

Le local commercial n°3 est loué par l'agence immobilière 'Immo Mirabeau'.

Malgré des propositions de projet le local n°2 n'est pas encore loué, il bénéficie actuellement d'une publicité auprès de la Chambre de Commerce et des Métiers afin de trouver un locataire.

Si globalement les travaux n'ont pas connu de dépassement par rapport aux devis initiaux, le plan de financement d'origine s'est révélé défaillant notamment pour les locaux commerciaux. En effet, certaines recettes sous forme de subventions n'ont pas été validées au lancement du projet et n'ont pu être obtenues. De même des aides de l'état sous forme de contrat de plan ont été à l'époque utilisées à d'autre fin, générant un manque de trésorerie actuelle.

De ce fait l'augmentation importante du besoin de financement propre du projet par la municipalité nécessite un emprunt supplémentaire.

Toutefois le remboursement des emprunts contractés pour financer ce projet seront couverts par les recettes locatives des logements et des commerces.

La municipalité souhaite bon séjour aux locataires et pleine réussite aux nouveaux commerçants.

Municipalité/population : rendez vous le 6 juin

L'équipe municipale s'était engagée, lors de la campagne électorale, à effectuer chaque année un compte rendu de mandat. Vous êtes conviés à cette manifestation programmée pour le 6 juin prochain à 11h00 à la salle des fêtes. A cette occasion, les élus informeront les Mirabelains du bilan des actions et de la gestion réalisées depuis 14 mois et des projets à venir. L'objectif de tracer les perspectives en y associant l'ensemble de la population demeure une priorité de la politique municipale actuelle et future.

Auparavant cette journée sera également marquée par l'accueil des "nouveaux" Mirabelains, installés au village depuis 2 ans au plus. Un moment de rencontres multiples et conviviales rassemblant élus, anciens et nouveaux administrés.

Enfin, prochainement, les Mirabelains pourront découvrir les nouveaux aménagements des locaux de leur mairie tendant à un meilleur accueil, plus de confidentialité, des conditions de travail des élus et des personnels plus conformes aux besoins. A noter, dans ce cadre, l'installation et la mise aux normes des archives municipales.

Stop au vandalisme !

Suite aux (trop) nombreux cambriolages dont sont victimes les bâtiments publics, notamment l'école et la cantine, la municipalité a décidé de mettre en oeuvre une série de mesures visant à dissuader les vandales : des moyens de surveillance et de fermeture lorsque les locaux sont inoccupés vont être installés prochainement. Il faut savoir qu'outre la gêne occasionnée aux enfants et aux personnels des écoles, le vandalisme a un coût financier de plusieurs milliers d'euros, assumé par l'ensemble des Mirabelains. Civisme et prévention doivent s'associer pour ramener la sérénité dans la vie communale.

Le quad avec modération !

Nouvel engin en vogue et propice aux émotions fortes, le quad a fait irruption dans notre village et alentour. Des habitants ont dû hélas en subir les nuisances (bruit, altération des sols). La encore, un peu de civisme de la part des adeptes des promenades pétaradantes est demandé. Les rues du village, les champs et les collines doivent être respectés. Des parcours accessibles existent et peuvent être utilisés avec discernement pour la satisfaction de tous.

Bambins plus

La crèche inter communale "Les enfants du Luberon" proposera pour les communes concernées 3 places supplémentaires pour la rentrée prochaine.

Vive les vacances !

Le centre aéré fonctionnera du 6 au 31 juillet. Inscriptions en mairie.

Signez-la !

Depuis quelque temps la distribution du courrier sur la commune et le canton n'est plus assurée dans de bonnes conditions. Une pétition a été lancée dans les villages demandant le rétablissement d'un service public postal de qualité. Cette initiative est soutenue par la municipalité et à ce titre, des pétitions sont disponibles en mairie et dans les commerces.

Pédibus : ça marche!

A partir du mardi 2 juin nos enfants pourront se rendre à l'école à pied, encadrés par des parents bénévoles, sur des circuits identifiés à horaires fixes. Pour le démarrage les lignes programmées sont : les Pinèdes nommée "Pépitou" et les Eyssouquettes, nommée "Carapatte". Renseignements sur le Web : <http://sites.google.com/site/pedibusmirabeau>



L'équipe du Pédibus

La gare, c'est pour 2014

C'est du moins ce qu'affirme le quotidien "La Provence" dans un article daté du 21 avril, évoquant la volonté des élus de la Région et du Conseil général d'accélérer le processus en mettant la pression sur l'Etat.

Pour le maire de Mirabeau, "la réouverture de la gare ou une halte régulière est une demande forte de la population du Sud Luberon". Henri Sumian précise que "c'est un projet d'autant plus viable qu'autour de la gare, quartier du Pont, est prévue la réalisation en 2011 d'une zone d'activité de 5 hectares ».

Le 7 juin votez !

Les élections désignant les députés européens auront lieu le dimanche 7 juin. Le bureau de vote sera ouvert à la mairie de 8h00 à 18h00.



Festivités et animations

Elles ont eu lieu...

120 personnes au repas champêtre organisé par Mirabeau Animation le 1er mai dans une ambiance festive.

Gros succès de la première exposition internationale de Patchwork en vallée d'Aigues, les 8, 9, et 10 mai derniers. Plusieurs centaines de visiteurs à l'exposition présentée à Mirabeau avec la collaboration de l'association "Vivre au village" animée par Michèle Nicod.

19 exposants (pépiniéristes, artisans) et pas mal de monde pour une journée fleurie au village le 17 mai concoctée par l'équipe d'Evelyne Beltritti.

... Elles vont avoir lieu

La fête votive, organisée par 'Mirabeau Animations', aura lieu du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août. Le programme sera communiqué prochainement.

Le 6 juin, l'association, 'les amis de l'Orgue' vous convie à une soirée de musique classique à l'église Saint-Pierre de Mirabeau (libre participation aux frais).

Le 20 juin, gala de danse sur la place organisé par 'Dorémirabeau' et 'Amitié'.

Le 21 juin, fête de la musique sous l'égide de 'Dorémirabeau'.

A partir du 4 juillet, marchés nocturnes, à l'initiative de 'Mirabeau Marchés', tous les samedi soir jusqu'à fin août (sauf le samedi 1^{er}), sur le jeu de boules.

26 et 27 juin soirée théâtrale à la salle des fêtes.

12, 13, 14 juillet stage et spectacle de jazz.

20 août, concert lyrique dans le parc du château, dans le cadre du festival d'été 2009 'Durance Luberon'.